



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Journée de Lancement – Guide Prise en compte des acquis dans la formation professionnelle initiale

14.3.2019

FORMATION PROFESSIONNELLE 2030



shutterstock.com

2030



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Rémy Hübschi

Vice-directeur

Chef de la division Formation professionnelle et continue

Numérisation

Économie du savoir

Démographie

Mobilité professionnelle

Image de la formation
professionnelle

Internationalisation

Environnement
dynamique

Transition

Formation professionnelle supérieure

Diplômes

Maîtres de stage

Associations
professionnelles

World Skills

Places d'apprentissage

Offres transitoires

Confédération

Cours interentreprises

Degré secondaire

Apprentissage tout
de la vie

Système dual

Certificat fédéral
de capacités

Perméabilité

Cantons

ns d'études cadre

Ortra

Formateurs

s du
monde travail

Pratique
professionnelle

Lieu de forma

Ecole professionnelle

Attestation fédérale
de formation professionnelle

SwissSkills

Degré tertiaire

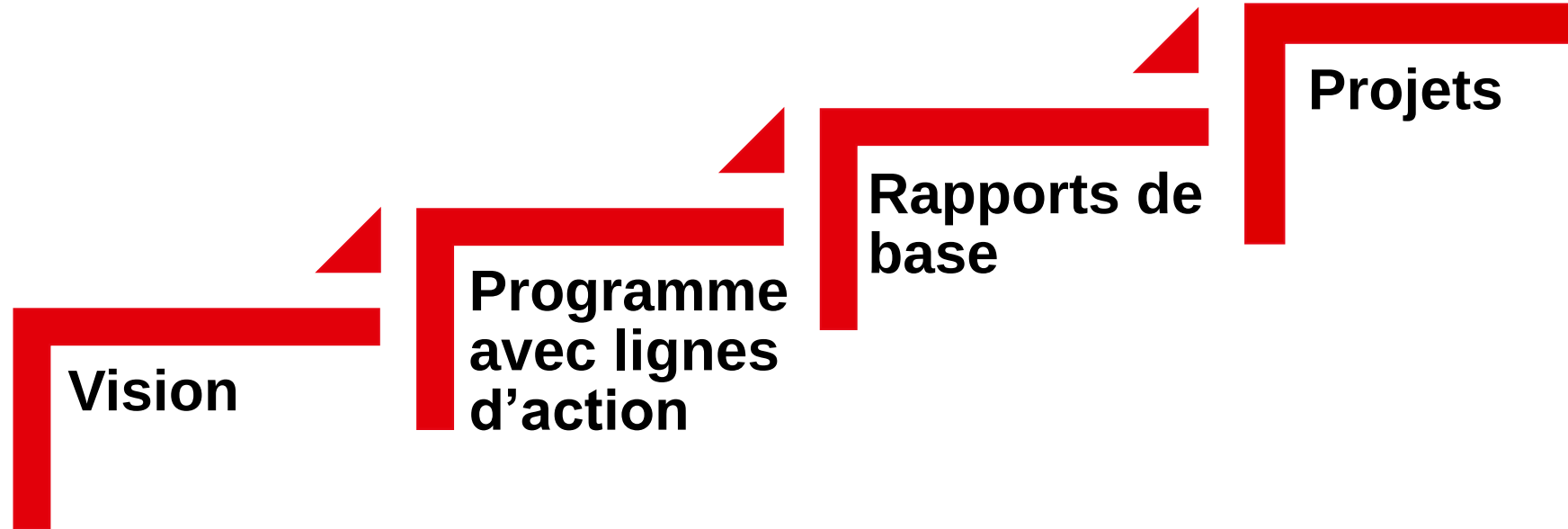
Contrat d'apprentissage

Formation professionnelle initiale

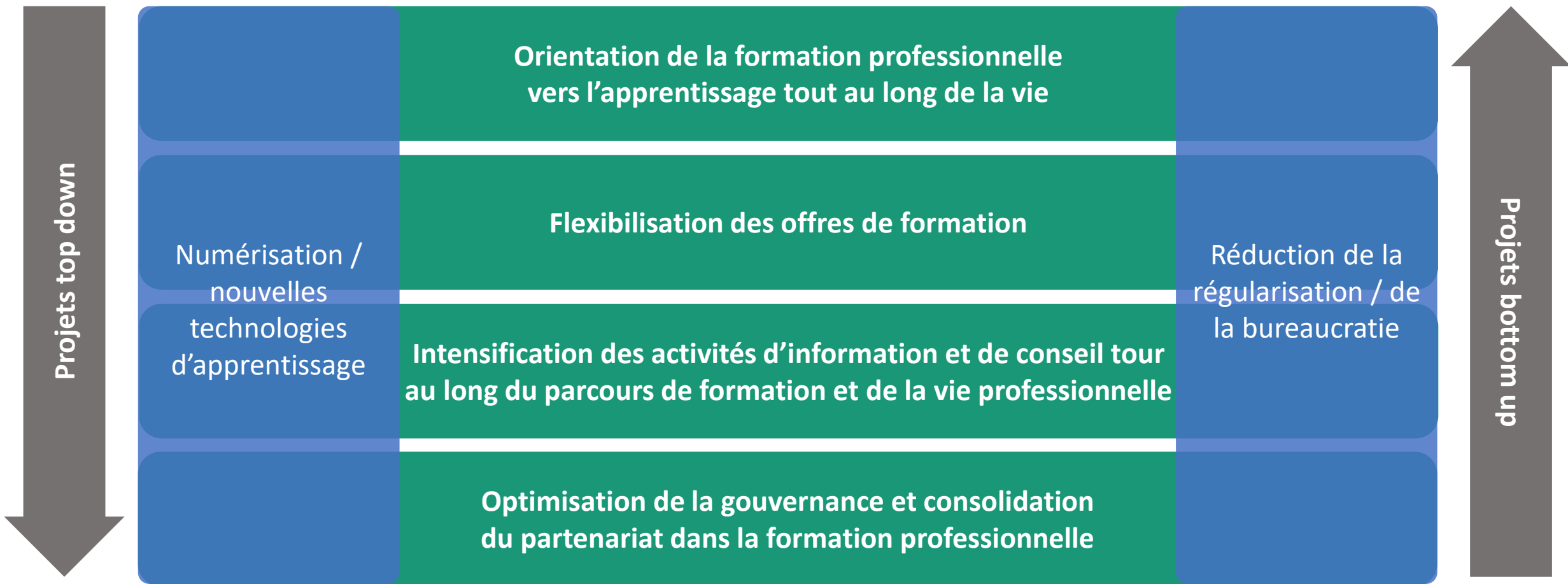
**Formation
professionnelle 2030 –
Un objectif commun**

**Formation
professionnelle 2030 :**

**Où en sommes-nous
dans ce projet ?**



Lignes d'action prioritaires



A hiker with a large red backpack is seen from behind, looking out over a mountain landscape. The backpack has the brand name 'berghaus' visible. The hiker is wearing a grey jacket and dark pants. The background shows a misty mountain peak and some greenery in the foreground.

**Orientation de la formation
professionnelle vers l'apprentissage
tout au long de la vie**

Projets 2030

Culture générale 2030

Lancement du guide « Prise en compte des acquis dans la formation professionnelle initiale »

Mobilisation des entreprises en faveur de la certification professionnelle pour adultes

Positionnement des écoles supérieures

...Autres projets possibles

FORMATION PROFESSIONNELLE 2030



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

www.sbf.admin.ch/fp2030
www.formationprofessionnelle2030.ch



Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz
Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale

Eine Fachkonferenz der EDK | Une conférence spécialisée de la CDIP |
Una conferenza specializzata della CDPE

Activités des cantons



Beat Schuler | Président de la commission Certification professionnelle pour adultes de la CSFP

Journée de lancement | Berne | 14 mars 2019

Structure

Échelon national

- Commission Certification professionnelle pour adultes (CPA)

Échelon régional

- Groupe de coordination de la CSFP allemande - Certification professionnelle pour adultes (CPA)
- Commission de la CLPO - Formation et qualification des adultes (FQA)

Activités

- **Financement direct de la certification professionnelle pour adultes**
 - ✓ Recommandation CSFP février 2018
 - ✓ Adaptation AEPr automne 2018

- **Groupe de travail Enseignement de la culture générale (mandat découlant du guide)**
 - ✓ Définition des critères pour les dispenses
 - ✓ Conditions cadres régissant les offres destinées aux adultes
 - ✓ Clarification des adaptations nécessaires dans l'ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale

Formation professionnelle 2030

Idées de projets concernant la certification professionnelle pour adultes
(responsabilité : cantons) :

- Contrat d'apprentissage (contrat de formation) pour adultes
- Offres de formations professionnelles initiales adaptées aux besoins des adultes (classes d'adultes intercantionales)
- Coûts directs de la formation - adaptation de l'accord cantonal sur les écoles professionnelles (AEPr)
- Coûts indirects de la formation – bourses et prêts cantonaux
- Instruments cantonaux pour la prise en compte des acquis
- Enseignement de la culture générale pour les adultes

Défis

- Passage de l'ancien guide « Validation » au nouveau guide « Prise en compte des acquis »
- Mise en œuvre du nouveau guide (processus/instruments)
- Hétérogénéité des cantons et des Ortra
- Flexibilisation vs consolidation
- Visibilité / communication / marketing
- Redéfinition de portails d'entrée et des compétences

Conclusion : Go for it !





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

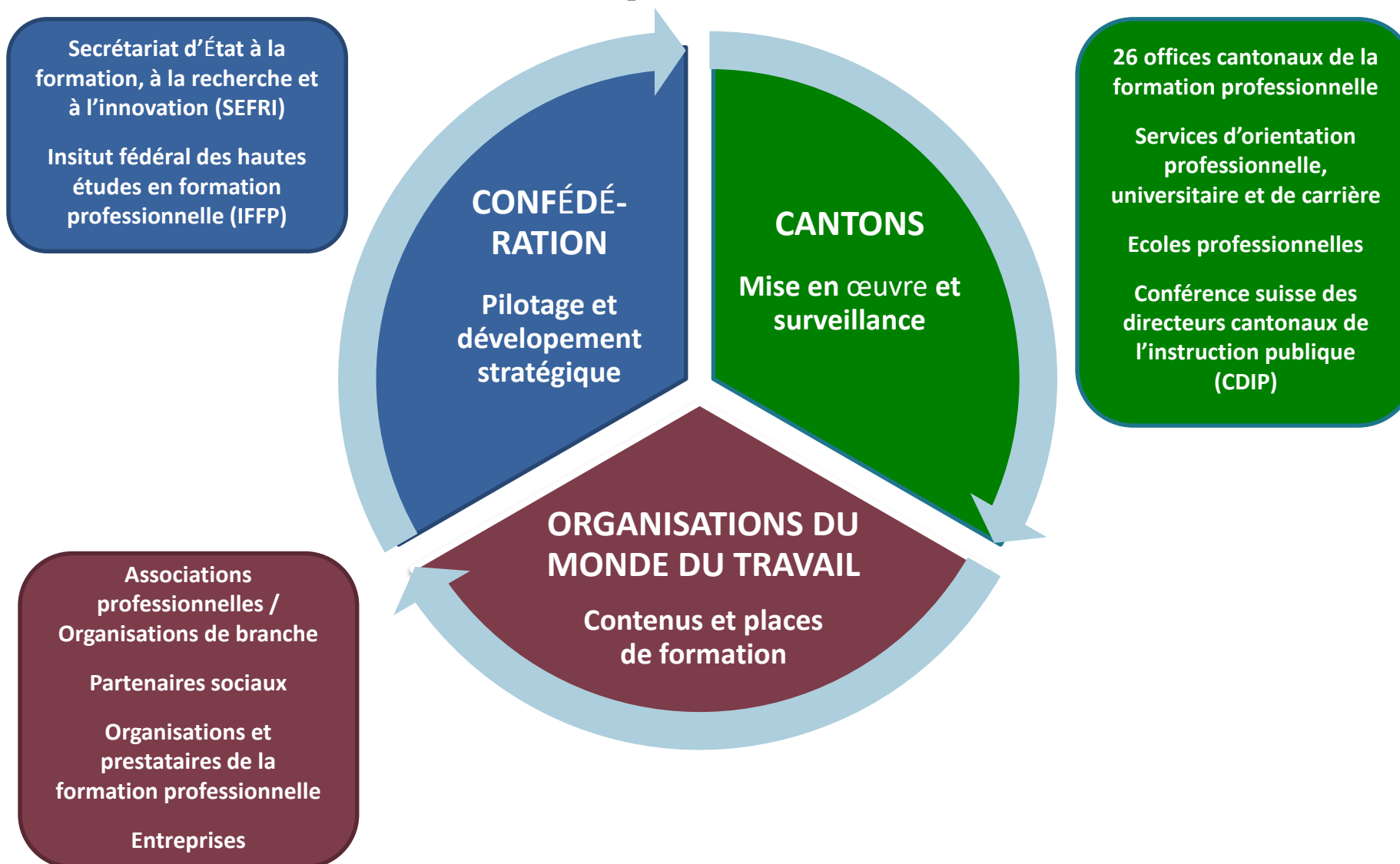
Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Prise en compte des acquis

Toni Messner, 14.3.2019

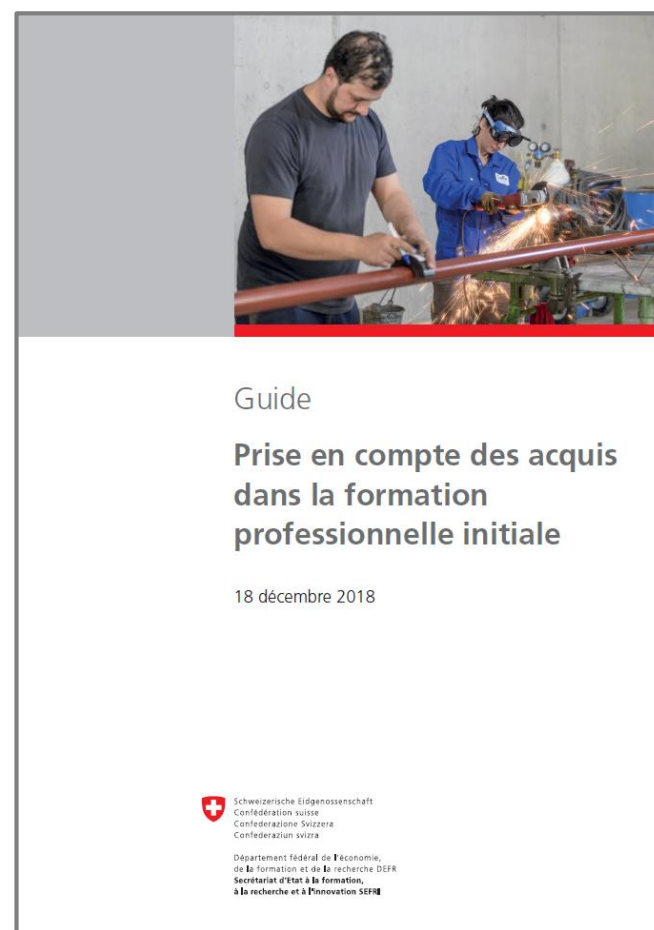


Formation professionnelle: une tâche – trois partenaires





Guide: **Prise en compte des acquis dans la formation professionnelle initiale**





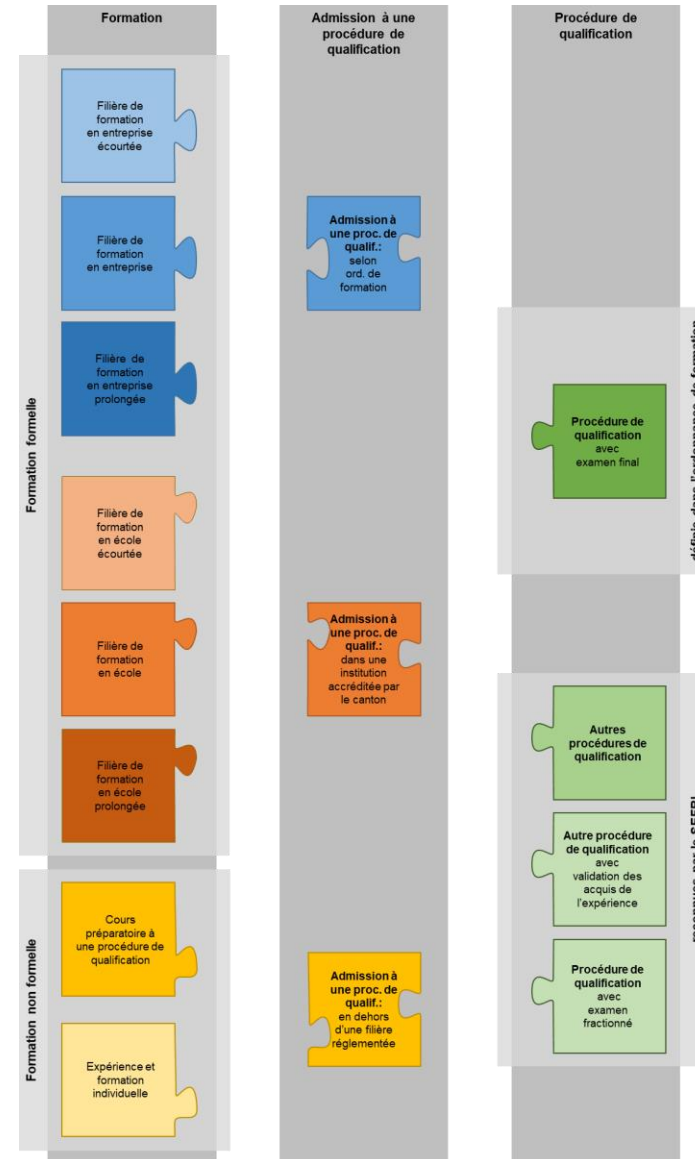
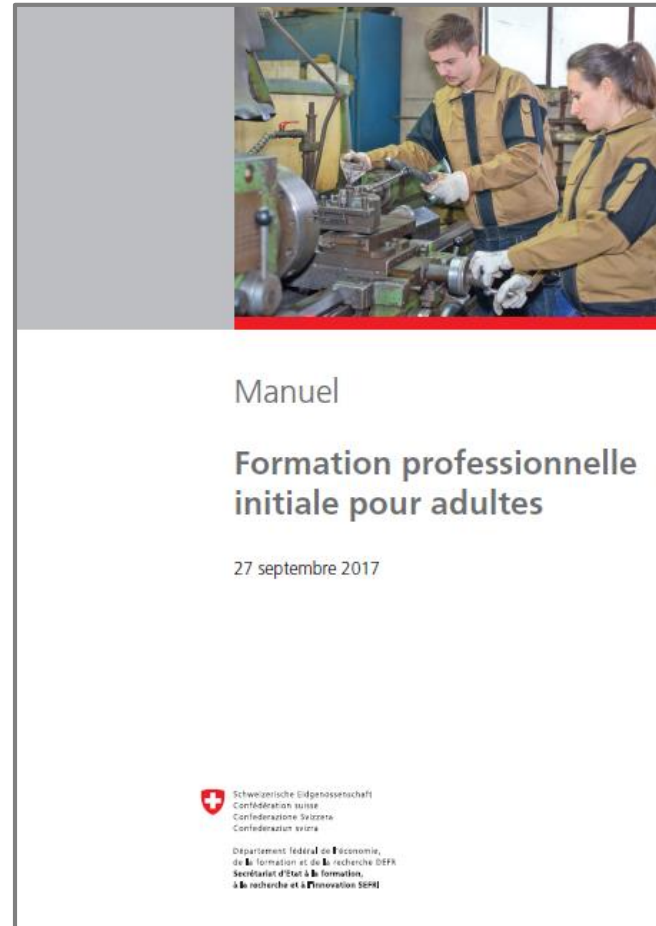
Objectifs du guide

- ✓ Clarifier les possibilités existantes.
- ✓ Inciter à utiliser la marge de manœuvre qu'offre la loi sur la formation professionnelle.
- ✓ Encourager la prise en compte des acquis dans toute la Suisse.
- ✓ Le guide contient des recommandations de mise en œuvre adressées aux cantons et aux organes responsables.

Le guide n'introduit aucune nouveauté, mais explique les dispositions de la loi sur la formation professionnelle de 2002.

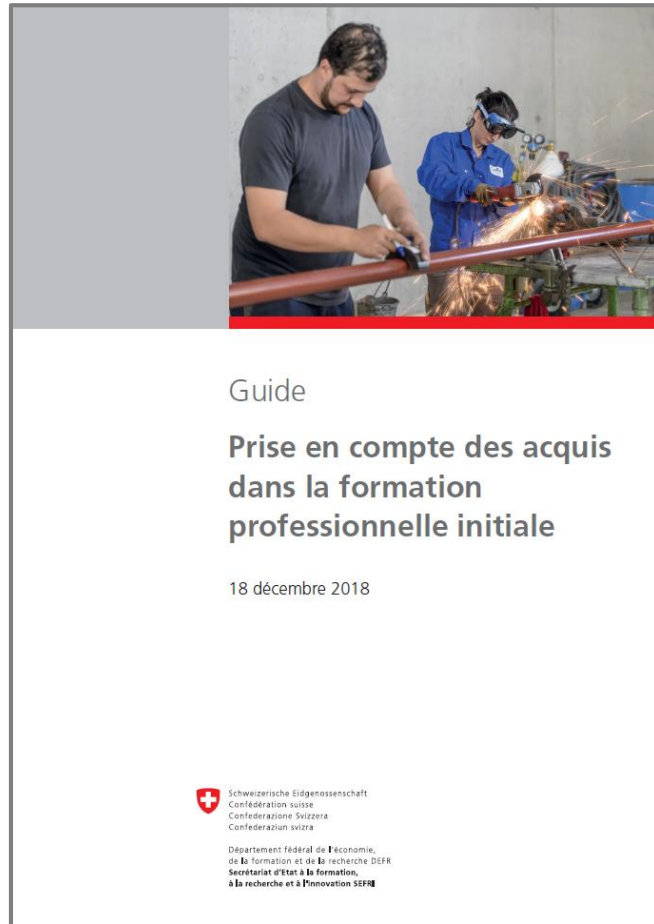


Les éléments d'une formation professionnelle initiale





Procédure de la prise en compte des acquis

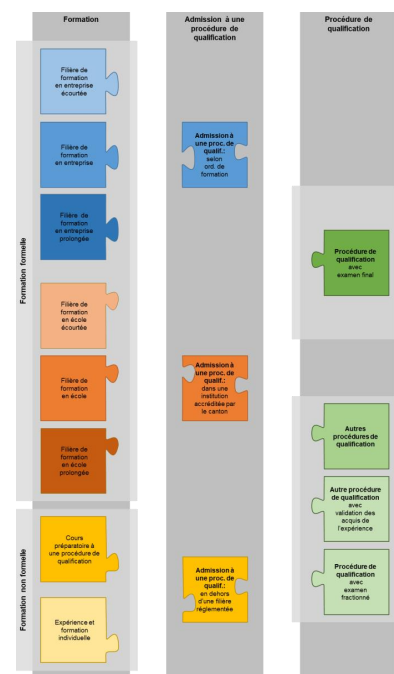
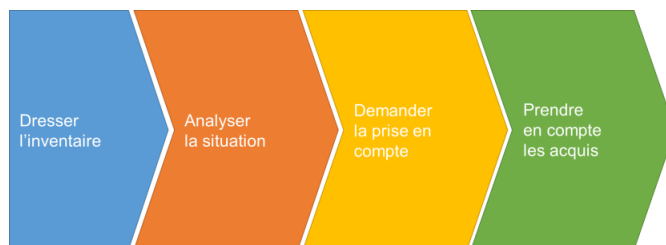




Objectif: obtenir une certification professionnelle de manière efficace

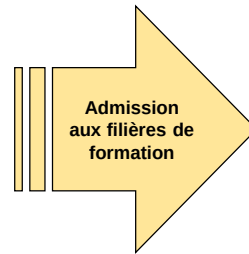
2. Obtention de la certification professionnelle

1. Prise en compte des acquis

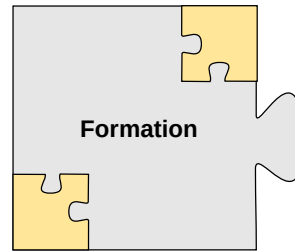




Modalités de la prise en compte des acquis



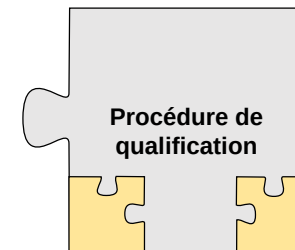
Si scolarité obligatoire achevée ou qualification équivalente



Dispense de cours ou raccourcissement de la durée de la formation ou du temps de travail (formation à temps partiel)



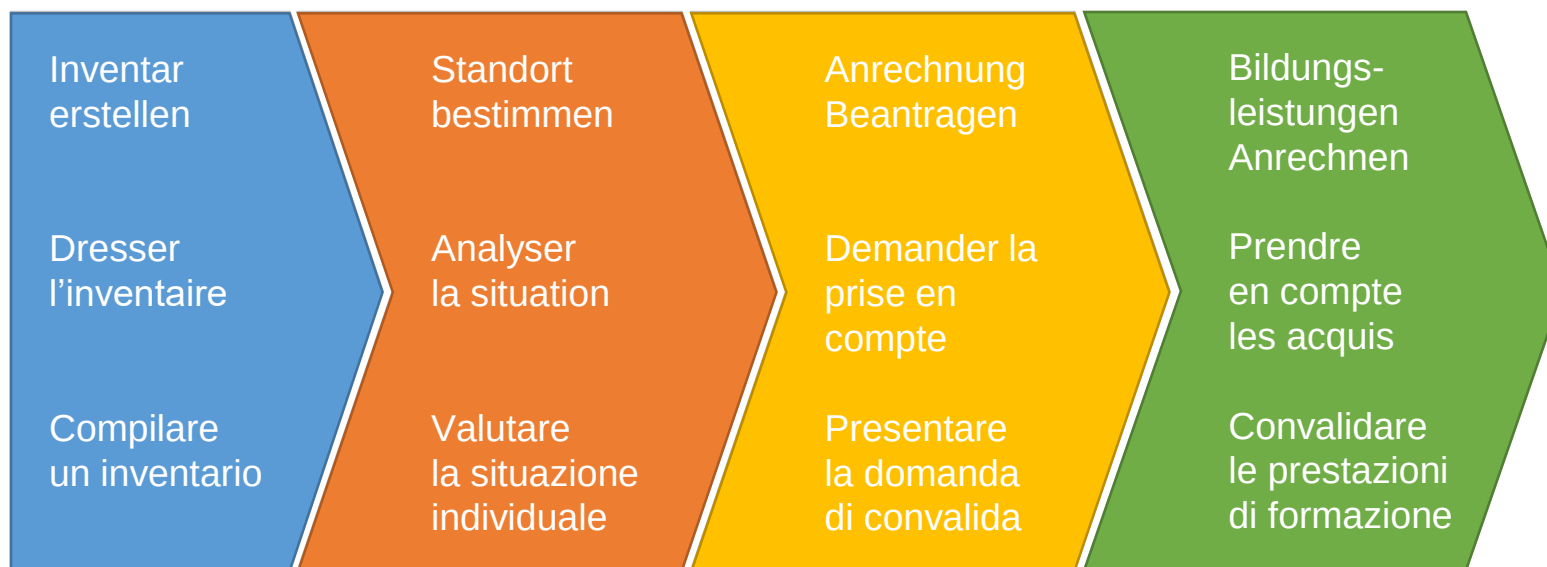
Si une formation professionnelle initiale a été réalisée dans un autre cadre que celui d'une filière de formation réglementée



Dispense de la partie scolaire de la procédure de qualification



Procédure de la prise en compte des acquis





Pour de plus amples informations

Le guide « Prise en compte des acquis dans la formation professionnelle initiale » est disponible sur la page :

www.sbf.admin.ch/guide-prise-en-compte

**CERTIFICATION
PROFESSIONNELLE
POUR ADULTES**

PLUS DE QUALITÉ
«CHAQUE FOIS QU'UN
COLLABORATEUR
PROGRESSE, C'EST
TOUTE L'ENTREPRISE
QUI AVANCE.»

Michael Eltschinger, 31 ans
Responsable Développement du Personnel
Liebherr Machines Bulle SA

PLUS DE COMPÉTENCES.
PLUS DE SUCCÈS.
PLUS DE PERSPECTIVES.



Canton de Zurich

Prise en compte des acquis standardisée

Projet Qualification complémentaire et supérieure des adultes (NQE) Canton de Zurich

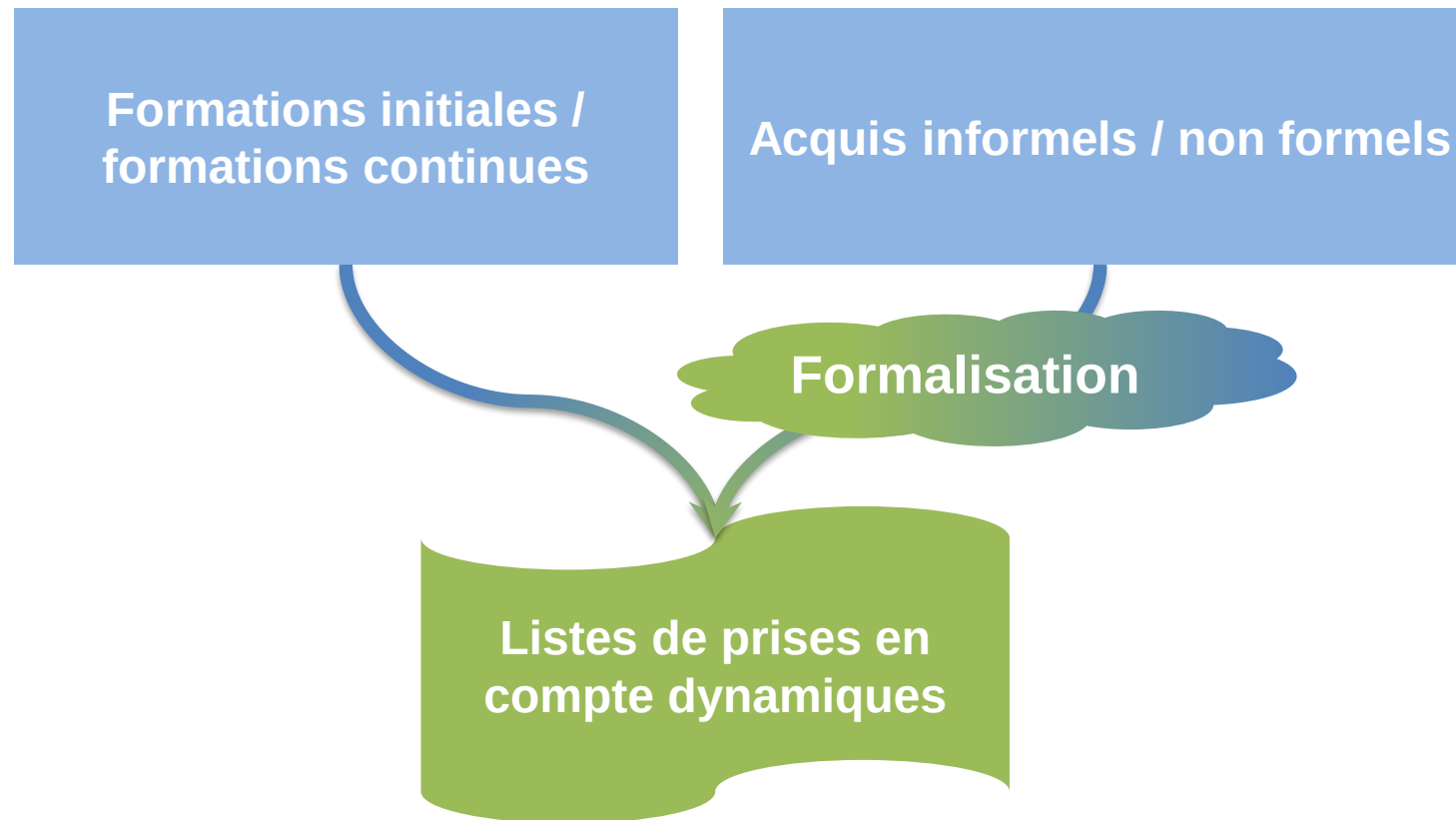
**Kaspar Senn,
Responsable Formation de rattrapage
Tél. 043 259 78 12 / kaspar.senn@mba.zh.ch**



Objectifs de la qualification complémentaire et supérieure des adultes

- Conseil aux adultes sur les possibilités de prise en compte des acquis
 - > service de conseil et de suivi uniformisé par le biais d'un portail d'entrée
- Prise en compte des acquis des adultes
 - > procédure et liste de prise en compte standardisées
- Promotion des offres de formation destinées aux adultes
 - > conditions-cadres clarifiées et financement
- Conséquences sur les procédures de qualification
 - > collaboration dans la mise au point de procédures de qualification appropriées

Standardisation de la prise en compte des acquis





EHB

EIDGENÖSSISCHES
HOCHSCHULINSTITUT FÜR
BERUFSBILDUNG

Schweizer Exzellenz in Berufsbildung

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE – CONCLUSIONS DU PROJET SUR LA PRISE EN COMPTE DES ACQUIS DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

JOURNÉE DE LANCEMENT GUIDE PRISE EN COMPTE DES ACQUIS

14.03.2019

Evelyn Tsandev, Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP

Projet : objectif

Standardiser

la prise en compte des acquis dans le canton de Zurich

→ tableaux spécifiques aux professions pour la prise en compte des acquis au niveau des compétences opérationnelles

Pour plus de détail :

<https://www.iffp.swiss/project/standardisation-validation-ZH>

Projet : procédure et résultats

- Méthode : analyse de documents (sur la base de profils de qualification et de plans de formation)
- « Validation » par un comité d'experts en collaboration avec des Ortra nationales

Exemple : extrait du tableau de prise en compte des acquis Assistante/Assistant socio-éducatif CFC

Handlungskompetenzbereich	Handlungskompetenz	Fachfrau/Fachmann Gesundheit EFZ	Fachfrau/Fachmann Hauswirtschaft EFZ 2004	FA SRK 1971
Allgemeine Handlungskompetenzen				
3 Gesundheit und Körperpflege	3.1 Bei der Körperpflege Unterstützung bieten oder sie stellvertretend übernehmen			
	3.2 Das psychische und physische Wohlbefinden der betreuten Menschen erhalten und fördern			
4 Ernährung und Hauswirtschaft	4.1 In der Ernährung und Verpflegung Unterstützung bieten			

Avantages de la prise en compte des acquis standardisée

Pour les adultes

- clarté dès le début de la procédure
- égalité de traitement

Pour les organes concernés

- à moyen terme : procédure économe en ressources

Défis posés par la prise en compte des acquis (standardisée)

- Sensibilisation des organes et personnes concernés à la prise en compte des acquis
- Acquis non formels
- Formations continues à des fins professionnelles
- Mise en œuvre dans la formation complémentaire et lors de dispenses partielles dans la procédure de qualification

Solutions possibles pour la prise en compte des acquis (standardisée)

- Réflexion commune sur la prise en compte des acquis lors de la révision ou de l'élaboration de formations professionnelles initiales et continues
- Collaboration entre les cantons et les organes concernés
- Professionnels spécialisés



EHB

EIDGENÖSSISCHES
HOCHSCHULINSTITUT FÜR
BERUFSBILDUNG

Schweizer Exzellenz in Berufsbildung

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Evelyn Tsandev
evelyn.tsandev@ehb.swiss